

et des Etats-Unis, de désigner des représentants pour discuter la question des missionnaires et de l'indemnité à accorder aux convertis.

RUSSIE

La mission du général Pendzeec. — Le ministre Waldeck-Rousseau a jugé utile d'envoyer le chef d'état-major général Pendzeec en Russie.

Pour la galerie, il aurait eu pour mission de remettre au Tsar une lettre de félicitations de M. Loubet, à l'occasion du rétablissement de la santé du souverain.

On comprend que ce motif est insuffisant pour déplaire un homme public, surtout quand on a une place un ambassadeur qui peut remplir aussi bien sinon mieux, une mission de cette nature.

La vérité est que le général Pendzeec s'est rendu à Saint-Petersbourg pour réchauffer l'alliance Franco-Russe, qui souffre d'un refroidissement depuis l'événement au ministère de la guerre du F. André.

Les articles de la Nouvelle Vremnia ont produit un effet, dans les sphères gouvernementales, qui dure encore.

On a dit, et le fait n'a pas été constaté sérieusement, que la Russie était intervenue pour faire cesser la désorganisation de notre armée, qui semble avoir été entreprise par notre ministre de la guerre.

La Russie se serait émue, estimant que les clauses du contrat tacite ou écrit passé par elle avec la France, avaient été violées et elle aurait fait des représentations assez énergiques pour laisser présager une rupture.

Evidemment, il y a eu quelque chose; et ce n'est pas sans motif et pour porter les compliments de M. Loubet au Tsar, que le général Pendzeec a pris le train pour la Russie, dont il est rentré seulement cette semaine.

L'avenir nous dira ce qui aura résulté de son entrevue avec le Tsar.

VARIÉTÉ

CHARIVARI

La nuit était tombée. Le village semblait dormir; pas de lumière aux fenêtres, pas de bruit sur le seuil des portes.

La bas, tout au bout du village, le père Nallet, un riche veuf et septuagénaire qui avait épousé le matin même, au petit jour, une jeune fille de vingt-quatre ans, venait de fermer l'huis de sa maison.

Toute lumière éteinte, il était monté à la chambre haute et, prestement dévêtu, il allait prendre place aux côtés de la mariée, dans le grand lit qu'ornaient de rouges baldaquins, lorsque, de la rue en pente, un vacarme épouvantable s'éleva.

Une tourbe de gens venait d'évanahir les abords de la maison. Les uns armés de bâtons, heurtèrent avec fracas des fers de faux, des chaudrons ou des poêles; d'autres, imitant le bruit du tonnerre, faisaient vibrer entre leurs mains de larges plaques de tôle, tandis que des enfants montaient et descendaient la rue, traînant derrière eux, avec un vacarme d'enfer, de vieux sacs attachés ensemble.

Une nuée de chiens les suivait et mêlait à ce concert bizarre leurs aboiements furieux.

Au lieu de payer à boire aux gens du village et de s'éviter ainsi les désagréments d'un charivari, le père Nallet, en visuel ladre, avait fait la sourde oreille et refusé de rafraîchir les gosiers altérés.

— Au voleur ! à l'assassin ! brama la père Nallet. Et ses mains, désespérément, s'accrochèrent à la fenêtre.

Maia, seule, de bruyants cris de joie répondirent à son appel, et l'aperçut même, dans la foule, la tête d'une affamette qui venait de frotter un fumeur, la joyeuse figure du garde champêtre, dont la bouche se fendait en un large rire.

Il n'avait rien à espérer de la force publique. Néanmoins, en brave, il tenta de lutter; mais ce fut en vain, les deux gars étaient solides.

Quelques secondes après, l'infortuné Nallet, vêtu seulement de sa chemise, était juché par ses bour-

reaux sur l'âne gris d'un de ses voisins, un vilain âne dans l'échelle etait dure et rugueuse ainsi qu'un tronç d'arbre nouveau.

— Payeras-tu à boire lui crièrent vingt gosiers déséchés. — Non, non, n'enlèze de bondit-il...

On lui passa une fourche sous chaque bras, pour le maintenir en selle; puis un garçon prit l'âne par son licol.

— Quel clamement cent-voix. — Chassé à coups de verges, Aliboron partit au grand trot, secouant, cru à cru, son malheureux cavalier, tandis que, derrière, suivait une hurleante cohue.

Au milieu du vacarme effroyable des ferrailles traînées et des tôles accotées, le vieux paysan, dont les jambes maigres battaient les fens-dou, la bourrique, fut conduit jusqu'au bout de la rue, puis ramené devant sa maison.

— Payeras-tu à boire ? — Non, canaille ! Non, scélérate !

Au second tour, même demande, même réponse. Mais, au troisième, comme le pauvre homme, le cuir entamé et la chair meurtrie, levait les yeux vers le ciel, comme pour implorer un secours surnaturel, il aperçut, à la fenêtre de la chambre haute, sa bonne amie Jacqueline qui, les deux coudes sur l'appui, riait à gorge déployée.

Blême de colère, Nallet fit signe qu'il consentait enfin. Aussitôt, le tumulte cessa, comme par enchantement; on le descendit de l'âne.

Il conduisit les meneurs à sa cave, et leur livra une feuille de vin nouveau, que les ivrognes éurent bientôt roulés dehors et mise en perce.

Remis en liberté, le père Nallet s'élança chez lui. Le port verrouillé, il arracha le manchon d'un balai et grimpa quatre à quatre à la chambre nuptiale. Et, bientôt, des cris s'en élevèrent, tandis que, dans la rue, sous les pâles rayons de la lune, les villageois l'inquinaient joyeusement.

reux sur l'âne gris d'un de ses voisins, un vilain âne dans l'échelle etait dure et rugueuse ainsi qu'un tronç d'arbre nouveau.

— Payeras-tu à boire lui crièrent vingt gosiers déséchés. — Non, non, n'enlèze de bondit-il...

On lui passa une fourche sous chaque bras, pour le maintenir en selle; puis un garçon prit l'âne par son licol.

— Quel clamement cent-voix. — Chassé à coups de verges, Aliboron partit au grand trot, secouant, cru à cru, son malheureux cavalier, tandis que, derrière, suivait une hurleante cohue.

Au milieu du vacarme effroyable des ferrailles traînées et des tôles accotées, le vieux paysan, dont les jambes maigres battaient les fens-dou, la bourrique, fut conduit jusqu'au bout de la rue, puis ramené devant sa maison.

— Payeras-tu à boire ? — Non, canaille ! Non, scélérate !

Au second tour, même demande, même réponse. Mais, au troisième, comme le pauvre homme, le cuir entamé et la chair meurtrie, levait les yeux vers le ciel, comme pour implorer un secours surnaturel, il aperçut, à la fenêtre de la chambre haute, sa bonne amie Jacqueline qui, les deux coudes sur l'appui, riait à gorge déployée.

Blême de colère, Nallet fit signe qu'il consentait enfin. Aussitôt, le tumulte cessa, comme par enchantement; on le descendit de l'âne.

Il conduisit les meneurs à sa cave, et leur livra une feuille de vin nouveau, que les ivrognes éurent bientôt roulés dehors et mise en perce.

Remis en liberté, le père Nallet s'élança chez lui. Le port verrouillé, il arracha le manchon d'un balai et grimpa quatre à quatre à la chambre nuptiale. Et, bientôt, des cris s'en élevèrent, tandis que, dans la rue, sous les pâles rayons de la lune, les villageois l'inquinaient joyeusement.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

Reunion mensuelle des adhérents de la Croix-Rouche, dimanche 3 mars, à onze heures et demie du matin, à l'Hotel des Pompier.

Reunion mensuelle des adhérents de la Marlière, dimanche 3 mars, à cinq heures du soir, chez Jules Delbergue.

Reunion mensuelle des adhérents de la section du Bruy-Pain, samedi 2 mars, à 8 heures 1/4 du soir, à l'estaminet du Vert-Daudet.

Reunion du 24 février, rue du Clocher. La séance est ouverte à cinq heures et demie. Monsieur le président prend immédiatement la parole pour exposer ce que deviendrait le prolétariat sous le régime de la collectivité dont les citoyens Guesde et son parti s'occupent.

Il se sépara de son enfant de gré ou de force, ce serait monstrueux et d'ailleurs quelle est la mère de famille qui consentirait à se séparer de son enfant, il n'y en a pas une n'est-ce pas et bien pour parler à cet état de choses, c'est aux électeurs à réfléchir avant de déposer leur bulletin dans l'urne. (Applaudissements) M. le président donna ensuite la parole à M. M. O. membre de l'Avant-Garde qui parla d'une caisse de retraite pour les vieillards.

Il se sépara de son enfant de gré ou de force, ce serait monstrueux et d'ailleurs quelle est la mère de famille qui consentirait à se séparer de son enfant, il n'y en a pas une n'est-ce pas et bien pour parler à cet état de choses, c'est aux électeurs à réfléchir avant de déposer leur bulletin dans l'urne. (Applaudissements) M. le président donna ensuite la parole à M. M. O. membre de l'Avant-Garde qui parla d'une caisse de retraite pour les vieillards.

Il se sépara de son enfant de gré ou de force, ce serait monstrueux et d'ailleurs quelle est la mère de famille qui consentirait à se séparer de son enfant, il n'y en a pas une n'est-ce pas et bien pour parler à cet état de choses, c'est aux électeurs à réfléchir avant de déposer leur bulletin dans l'urne. (Applaudissements) M. le président donna ensuite la parole à M. M. O. membre de l'Avant-Garde qui parla d'une caisse de retraite pour les vieillards.

à compris que ce n'était pas le curé et le soldat, qu'on lui donne à manger depuis si longtemps qui le nourrissent aussi c'est pourquoi j'espère que l'autre partie l'aura compris, aux prochaines élections législatives.

J. REINUEM

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de 1^{re} classe qui sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 4 mars 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri COURCIER, charbon, époux de Dame Rosalie DESBOUVRY, décédé à Tourcoing, le 12 février 1900, dans sa soixante-troisième année, muni des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de 1^{re} classe qui sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le jeudi 7 mars 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DUHAMEL, directeur de la Caisse d'Epargne, veuf de Dame Fidélité DUJARDIN, décédé subitement à Tourcoing, le 10 mars 1900, dans sa soixante-troisième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de 1^{re} classe qui sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le jeudi 7 mars 1901, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DUHAMEL, directeur de la Caisse d'Epargne, veuf de Dame Fidélité DUJARDIN, décédé subitement à Tourcoing, le 10 mars 1900, dans sa soixante-troisième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille DILLIES-PINET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de Monsieur Michel DILLIES, décédé à Tourcoing, le 28 février 1901, à l'âge de 82 ans, muni des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le samedi 24 février, à quatre heures trois quarts, et au Convoi et Service de 1^{re} classe qui auront lieu le lundi 4, à neuf heures trois quarts, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Verte-Feuille, 8, à neuf heures et demie.

SPECTACLES & CONCERTS

Salle des Fêtes de la place Levrier. — Dimanche 3 mars, à 5 heures, grand concert organisé par l'Harmonie des Francs, avec le concours de plusieurs artistes.

Salle de la Nouvelle Union Tourcoingnoise, rue du Tournoi. — Lundi prochain 4 mars, la Grande Fête-Foire offrira son grand concert annuel à ses membres protecteurs et honoraires.

M. Barot donnera le dimanche 10 mars à Tourcoing (salle Leverrier), sa douzième et avant-dernière matinée avec le concours du brillant sociétaire de la Comédie Française: M. de Féraudy, qui jouera les principaux rôles de Mademoiselle de la Seiglière et du Képhant, rôles qu'il interprète à la Comédie Française.

Concurrence impossible. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de Monsieur Louis COURCIER, charbon, époux de Dame Rosalie DESBOUVRY, décédé à Tourcoing, le 12 février 1900, dans sa soixante-troisième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Concurrence impossible. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit Anniversaire de Monsieur Louis COURCIER, charbon, époux de Dame Rosalie DESBOUVRY, décédé à Tourcoing, le 12 février 1900, dans sa soixante-troisième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TERME LAINIER

Table with columns for Roubais-Tourcoing and Anvers, showing terms (FÉVRIER, MARS, etc.) and prices for various commodities.

Table with columns for Vente au Terme, showing prices for various terms (FÉVRIER, MARS, etc.) and commodities.

Table with columns for COTONS (Le Havre), showing terms (FÉVRIER, MARS, etc.) and prices for various commodities.

Advertisement for Vanden Broeck-Bertheyn, featuring a large decorative border and text for 'MARCHAND DE BEURRE, ŒUFS & VOLAILLES' and 'SPÉCIALITÉ DE JAMBONS BELGES'.